

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 FEVRIER 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.02.004**

**Equipements  
structurants :  
attribution de  
subventions et  
participations aux  
associations 2010**

**LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 janvier 2010**

**Secrétaire de séance** : Nadine GUILLET

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Janine GUINANDIE par Djillali MERIOUA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Alain PIAUD par Michèle ITANT

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Cyrille NICOLAS

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE	Rapporteur : <b>Monsieur HARDY</b>
------------------------------------	------------------------------------

<b>EQUIPEMENTS STRUCTURANTS : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2010</b>
--

Par délibération n°278 du 10 décembre 2009, le conseil communautaire a attribué certaines subventions et participations relevant de la direction des politiques communautaires.

Il convient à présent de compléter cette attribution conformément au tableau joint.

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 11 janvier 2010,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions et participations relevant de la direction des politiques communautaires selon le tableau joint.

**D'AUTORISER** Monsieur le président ou son représentant à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>17 février 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>19 février 2010</b>

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Hop'Sessions	3 000 €	10 <sup>ème</sup> édition du festival de cultures urbaines	
	3 700 €	Métamorphose	
Festival de l'humour	2 000 €	« Soyaux Fou d'Humour »	
CIBDI	18 000 €	Opération « un dimanche au musée »	M. LAVAUD ne prend pas part au débat et au vote
Via Patrimoine	107 200 €	Fonctionnement	M. SARDIN (Pdt), Mme FEUILLADE (V/Pdt) M. DESAPHY et Mme LAMANT ne prennent pas part au débat et au vote
Musiques Métisses	16 000 €	ACT Résidence « Tambour du Burundi »	
Théâtre en fête	2 400 €	ACT « Petits paradis » avec la compagnie DOCHA	
Scène Nationale	10 000 €	Résidence OPUS	
	10 000 €	Opération « Julie Dossavi – Angoulême, une ville qui danse »	
Anis Trio	6 750 €	Guinguette mobile – 10 <sup>ème</sup> édition »	
Les Gosses d'Angoulême	750 €	Concert éducatif « Pierre et le loup » sur les communes de Linars, Saint-Saturnin et Nersac	
	2 500 €	Concert éducatif « Pierre et le loup » - ZEP de Soyaux	
A.C.A.P.A.	3 000 €	Résidence d'Anne Moreau	
ACAMAC	32 500 €	Fonctionnement : formation, diffusion communautaire, action socio-culturelle	
CSCS Saint-Yrieix	1 000 €	12 <sup>ème</sup> édition « Des jeunes Théâtre »	
CSCS Théâtre La Couronne	1 000 €	Programmation annuelle, éducation artistique, rencontres d'artistes avec le jeune public, résidences	M. PESLERBE ne prend pas part au débat et au vote
F.C.O.L.	5 000 €	Salon du livre jeunesse "A pleine page" -11 <sup>ème</sup> édition	M. PESLERBE ne prend pas part au débat et au vote
	40 500 €	Eté actif	M. PESLERBE ne prend pas part au débat et au vote
Les marionnettes d'Angoulême	10 000 €	Fonctionnement + création d'un spectacle « Bouquet de misère »	
Sky dancers	9 500 €	Projet Nova – Création Keibo	
Les Amis de Chalonne	1 500 €	Spectacle « Son et lumière » - Juillet 2010	
CSCS Louis Aragon	5 000 €	Résidence TINAFAN – Promotion du film d'animation	
<b>Total</b>	<b>291 300 €</b>		